

en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 263-296

Janine Monnet-Saleh

Les représentations de temples sur plates-formes à pieux, de la poterie gerzéenne d'Égypte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LES REPRÉSENTATIONS DE TEMPLES SUR PLATES-FORMES À PIEUX, DE LA POTERIE GERZÉENNE D'ÉGYPTE

Janine MONNET SALEH

Les dessins exécutés par les Anciens obéissent à une logique interne. En d'autres termes, l'artiste — ou l'artisan — qui doit représenter une scène, obéit à des prescriptions sûrement strictes, afin d'atteindre un certain but. Ce but, ces prescriptions, s'inscrivent dans une certaine logique, que l'on peut qualifier d'évidente pour l'artisan aussi bien que pour ses contemporains. Le choix de ce qui doit être représenté, les détails à préciser, l'élimination des éléments inutiles, tout cela trouve son explication en fonction de cette logique. Et, le plus souvent, c'est l'ignorance du but, et de la logique qui en découle, qui incite les modernes à accuser avec légèreté les Anciens de « s'être trompés », ou d'avoir été « exclusivement conventionnels » (1). Car nous avons des habitudes de vie et de pensée bien éloignées de celles des Anciens, et plus encore de celles des peuplades nomades ou semi-nomades qui ignoraient encore la mentalité propre aux sédentaires. En conséquence, même si les règles de cette logique, et son but, nous échappent bien souvent, nous ne devons cependant pas oublier son existence, et donc savoir abandonner une hypothèse dont les implications ne cadrent pas avec le ou les documents concernés.

Dans le cas des scènes à pseudo-bateaux, figurées sur la panse de certains vases gerzéens (fig. 1) (2), l'hypothèse des « bateaux », démentie par de nombreux détails du motif lui-même, conduit, dans ses développements, à des suppositions contradictoires et donc

(1) Cf. Vandier, Manuel d'Archéologie Egyptienne, Paris, 1952, Tome I, Les époques de formation, 1, La Préhistoire, p. 337, 342, 343-4, etc. On trouvera dans cet ouvrage le résumé des opinions diverses des égyptologues sur les différents motifs du décor de la poterie gerzéenne, aux p. 333-63.

(2) Cette figure 1 reproduit les vases groupés par Petrie, dans son ouvrage: Prehistoric Egypt

Corpus, pl. 33 et 34. En voici les références exactes :

```
fig. 1, 1 = 45M; 2 = 47B; 3 = 45B; 4 = 46D; 5 = 41U; 6 = 43B; 7 = 41M; 8 = 44P; 9 = 41N; 10 = 48C; 11 = 43C; 12 = 44D; 13 = 43A; 14 = 41J; 15 = 47G; 16 = 41A; 17 = 43K; 18 = 40N; 19 = 41S; 20 = 43T; 21 = 40; 22 = 40L; 23 = 41C; 24 = 40T; 25 = 40M; 26 = 41B; 27 = 42; 28 = 41D; 29 = 45S.
```

absurdes. Elle est erronée, et n'est en aucun cas en accord avec la logique interne de ce groupe de représentations; en conséquence, elle doit être abandonnée.

Avant d'émettre une hypothèse nouvelle, et gratuite, la méthode la plus fructueuse semble être l'examen scrupuleux de tous les documents actuellement accessibles, en faisant un maximum d'efforts pour que cet examen soit une *lecture* plutôt qu'une interprétation.

Sir Fl. Petrie a classé les vases ornés de la représentation des pseudo-bateaux dans la catégorie D (decorated) (1) de sa grande étude sur les objets prédynastiques trouvés en fouilles, et particulièrement sur la poterie provenant des chantiers de Haute-Egypte.

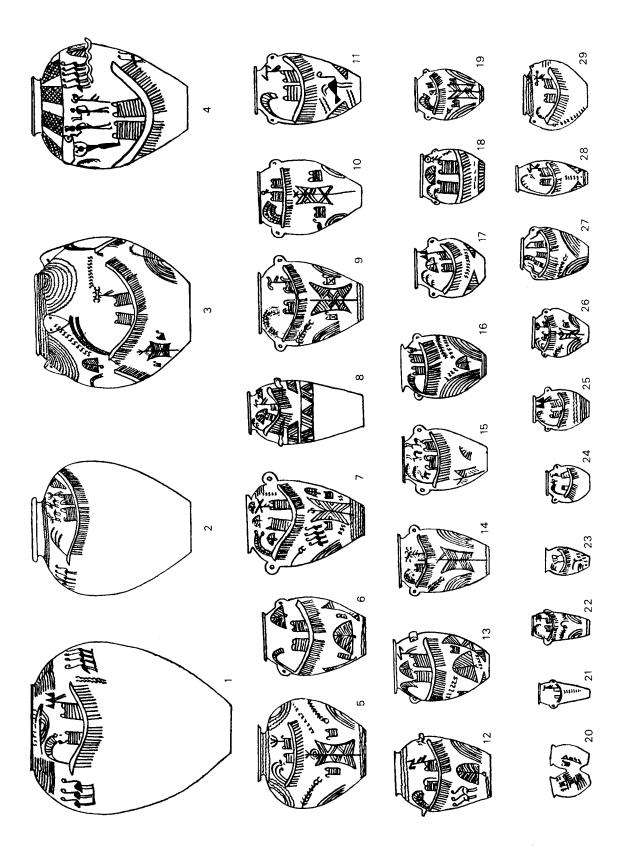
Si l'on examine les dessins publiés par Petrie dans ses deux livres : Prehistoric Egypt Corpus (pl. XXXIII à XXXV) et Prehistoric Egypt (pl. XIX à XXII), ainsi que ceux de la pl. XXXIV de Naqada and Ballas, à quoi s'ajoutent quelques vases conservés dans des Musées ou des collections particulières, le tout constituant l'ensemble des documents connus de ce type, — ensemble reproduit dans les figures (2) jointes à cet article —, on est immédiatement frappé par la cohérence des documents, par une sorte d'esprit de famille qui se retrouve d'un exemplaire à l'autre, ainsi que par la similitude des motifs traités autour des pseudo-bateaux : triangles alignés, lignes en zigzag diversement groupées, plantes peu nombreuses mais spécifiques, faune homogène : capridés, autruches ou flamants, vols de groupes d'oiseaux stylisés en une sorte de Z ou de S. Les êtres humains ne sont pas non plus absents, mais peu fréquemment représentés. Enfin, quelques objets non identifiés, mais toujours semblables d'un vase à l'autre, appartiennent, tout comme les pseudo-bateaux, aux choses fabriquées de main d'homme, que ces vases reproduisent.

Remarquons tout d'abord que les dessins de ces vases, qu'il s'agisse du décor naturel, ou des productions du travail humain, sont exécutés en silhouette, sans qu'aucune épaisseur ne soit indiquée, sans qu'aucune perspective ne soit même esquissée, comme si le dessinateur découpait en pensée une mince pellicule de la face la plus proche de lui, de l'être ou de la chose qu'il veut représenter, et éliminait de son dessin le reste du volume de son modèle. D'où la pratique, pour les êtres animés notamment, de les reproduire de profil, afin qu'ils soient reconnaissables. Mais le procédé présentait aussi des difficultés sérieuses, lorsqu'il devait être appliqué à des objets complexes à trois dimensions, et les solutions adoptées par les Anciens ne sont pas toujours comprises par les Modernes.

(1) Voir en particulier ses trois ouvrages: Prehistoric Egypt; Prehistoric Egypt Corpus et Diospolis Parva, The Cemeteries of Abadiyeh and Hu. L'exposé de tout ce qui est paru sur ces vases constitue le Ch. V de Vandier, Manuel, T. I, 1, p. 329-63.

(2) Les références de publication de ces vases sont indiquées dans les références à chacune des figures illustrant cet article.





Dans les scènes de ces vases, les éléments qui ne sont pas le produit de l'industrie humaine dressent une sorte de décor, dans lequel se situe la représentation entière :

LES TRIANGLES ALIGNÉS: (fig. 2) (1)

Il fait peu de doute que les séries de triangles alignés figurent des montagnes (2). Si l'on a parcouru quelque partie des déserts qui entourent l'Egypte, ou encore si l'on a remonté le Nil en amont d'Assouan, et avant que les eaux du Lac Nasser n'aient changé le paysage, on retrouve aisément dans ces dessins de triangles l'impression que produisent les montagnes de ces paysages désertiques, vues de loin. En fait, on peut préciser encore : les fameux

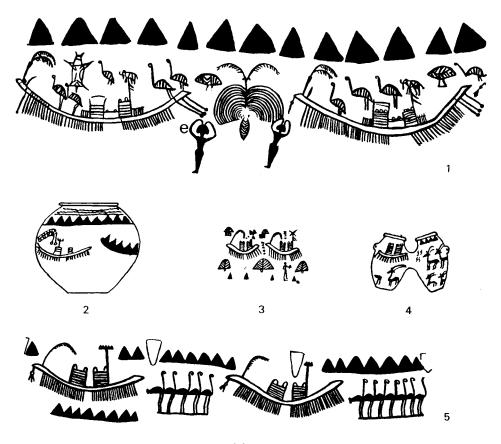


Fig. 2.

(1) Les références des représentations de cette figure 2 sont : 1 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 67, 14; 2 = Petrie, Prehistoric Egypt Corpus, pl. 35, 51B; 3 = Naqada and Ballas,

pl. 66, 5; 4 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 47M; 5 = Naqada and Ballas, pl. 67, 13.

(2) Cf. Vandier, Manuel, I, 1, p. 343-4, 6°.

inselbergs (1) décrits et étudiés par les géologues et les géographes qui ont récemment travaillé sur le Sahara, semblent convenir parfaitement comme modèles à des représentations telles que celles que l'on trouve sur les vases gerzéens : émergences rocheuses dénudées par l'érosion, se dressant brusquement sur un sol quasiment plat, et pouvant aisément se résumer graphiquement par un triangle, ou par plusieurs triangles alignés. On doit aussi admettre que l'artiste gerzéen a donné à tous ces inselbergs une taille identique, normalisation qui se retrouve d'ailleurs dans l'hiéroglyphe (2) reproduisant lui aussi la silhouette de montagnes. Il faut ajouter encore que l'apparence des falaises bordant la Vallée du Nil, en aval de la 1^{re} Cataracte, et vues de cette vallée, est presque toujours différente de ces alignements de triangles, parce qu'en ligne continue.

D'emblée, le décor est planté hors de la vallée proprement dite, en direction du Sahara.

LES LIGNES EN ZIGZAG: (fig. 3) (3)

Elles apparaissent, dans les scènes (4) que nous étudions, avec une régularité remarquable. Pendant toute la durée de la civilisation égyptienne, les lignes en zigzag sont le symbole de l'eau. La difficulté, dans la décoration des vases gerzéens, réside dans le fait que ces lignes ne se présentent pas exactement comme on a l'habitude de les trouver aux époques historiques plus récentes : elles ne semblent jamais limitées par une construction du genre bassin ou canal, elles ont rarement l'apparence de quelque chose qui pourrait couler, torrent, rivière ou fleuve, mais fréquemment elles sont disposées en demi-cercle, ou en cercle, ou en bandes plus ou moins rectangulaires, qui peuvent même se recouper entre elles. Enfin, elles entourent fréquemment le fond du vase, ou encore son ouverture. On en retire une impression de flaques, de petits lacs, de marécages sans roseaux, bref, de dépôts liquides sans grande profondeur, et de surface variable, mais plutôt restreinte (5).

- (1) Cf. Histoire Générale de l'Afrique, Unesco, 1980, T. I, S. Diarra, Géographie historique: aspects physiques, p. 350 « Influences paléoclimatiques ».
 - (2) Cf. Gardiner, Eg. Gr., Sign-List, nº 25.
- (3) Les références aux représentations de cette figure 3 sont : 1 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 19, 41U; 2 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 67, 12; 3 = Naqada and Ballas, pl. 66, 7; 4 = Prehistoric Egypt, pl. 20, 43G; 5 = Naqada and Ballas, pl. 66, 2; 6 = Prehistoric Egypt,
- pl. 19, 40M.
- (4) Elles sont étudiées par Vandier, Manuel, I, 1, p. 344, 7°.
- (5) Situation parfaitement décrite par S. Diarra, Histoire Générale de l'Afrique, Unesco, 1980, p. 359, parlant de l'organisation des réseaux hydrographiques: «... des réseaux confus de ruisseaux, de mares, de marécages, inorganisés, sans écoulement régulier vers l'extérieur. Il s'agit tantôt d'étendues d'eau stagnante, tantôt de déversoirs du trop-plein des fleuves voisins ...».

N'y a-t-il pas, cependant, contradiction entre cette présence diffuse d'eau dans le paysage, et la proximité des *inselbergs* sahariens? Si l'on se réfère à la situation actuelle du Sahara, la contradiction existe. Mais il ne faut pas oublier la date de la poterie étudiée : elle a été retrouvée dans des tombes parfaitement datées du gerzéen, entre les SD 40 et SD 63, et peut-être même 78, ce qui correspond, en chronologie absolue, à des dates antérieures à 5000 BP (1). Il faut donc admettre que le gerzéen d'Egypte a été contemporain, ou peu éloigné dans le temps, d'une phase humide du Sahara. Il n'y a là rien de nouveau, les études récentes pratiquées dans ce désert montrent toutes à l'envi qu'une couverture végétale importante, attestant un climat humide, a revêtu le désert actuel, à plusieurs reprises, tant au Pléistocène qu'à l'Holocène (2). Ce qui est nouveau, par contre, c'est d'identifier dans le matériel des tombes de la Vallée du Nil l'évocation du Sahara, tel qu'il se présentait pendant une phase humide de son climat.

LES PLANTES: (fig. 4) (3)

Elles sont peu nombreuses : l'aloès, jadis identifié par Sweinfurth (4), apparaît fréquemment; il est représenté à une échelle qui laisse supposer qu'il s'agit ici de la variété arborescente. C'est une plante des pays tropicaux.

L'autre motif végétal a des caractéristiques moins précises. Si presque tous les savants s'accordent à y reconnaître un arbre (5), et si les représentations postérieures du sycomore présentent quelques analogies avec le dessin gerzéen, il reste cependant beaucoup d'incertitudes pour arriver à une identification sûre. Il n'est même pas certain qu'une seule espèce d'arbre soit évoquée, il est même probable que plusieurs variétés ont servi de modèle, en raison de variantes de détails qui existent d'une représentation à l'autre. Le plus important cependant est bien, dans le paysage évoqué, la présence d'arbres. Et de plus, ces arbres semblent, d'après leur position dans la décoration des vases, se trouver

⁽¹⁾ En abréviation : SD correspond au «Sequence Date » de Petrie, et BP signifie : « Before Present ».

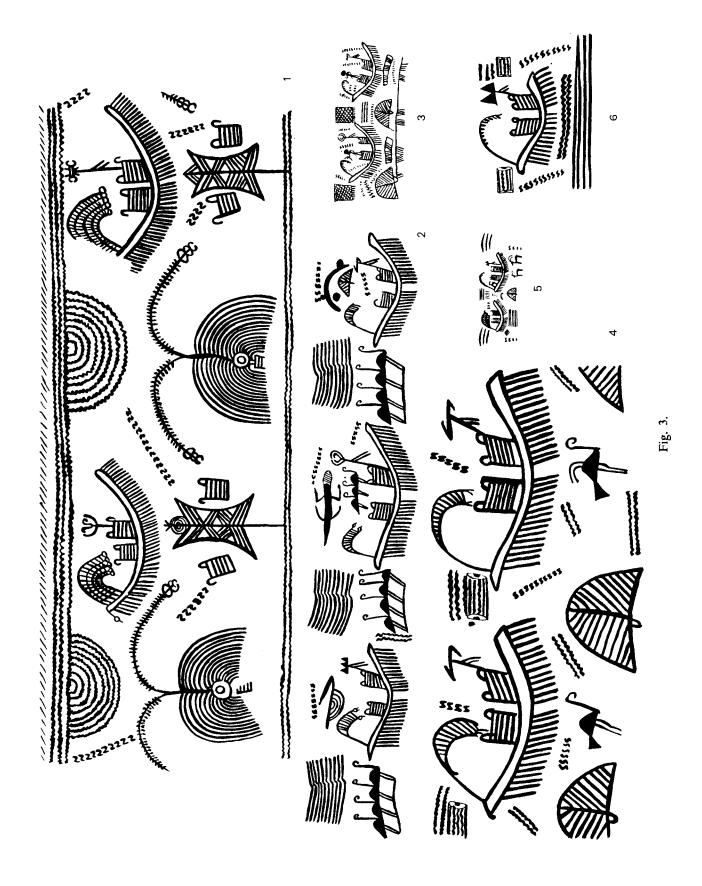
⁽²⁾ Cf. Histoire Générale de l'Afrique, Unesco, 1980, T. I, Rushdi Said, Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique, p. 403-8.

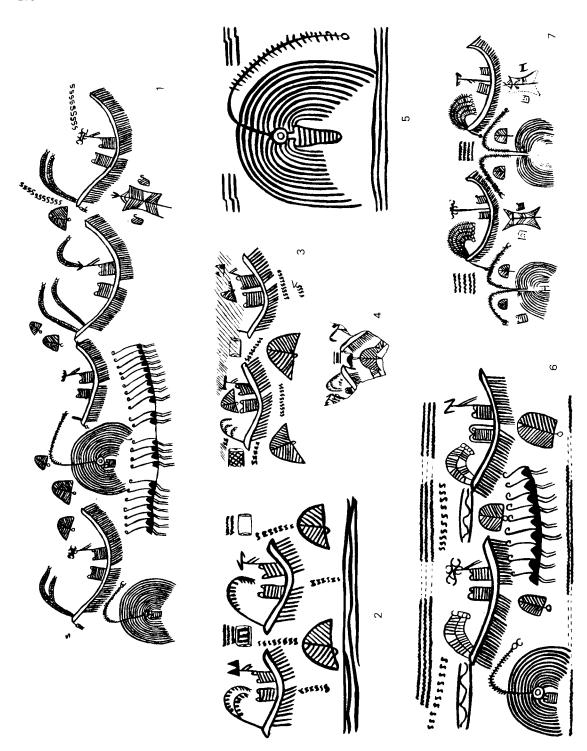
⁽³⁾ Les références à cette figure 4 sont : 1 = Petrie, Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. 66, 10; 2 = Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. 19, 41D;

^{3 =} Naqada and Ballas, pl. 66, 4; 4 = Naqada and Ballas, pl. 66, 3; 5 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 36G; 6 = Petrie, Wainwright, Mackay, The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh, pl. 12, 2; 7 = Naqada and Ballas, pl. 66, 6.

⁽⁴⁾ La référence est donnée par Vandier, *Manuel*, I, 1, p. 334, note 5; dans ce *Manuel*, l'aloès est étudié aux p. 334-6.

⁽⁵⁾ Cf. Vandier, Manuel, I, 1, p. 344-6, 8°.





répartis, à exemplaire unique et à quelques distances les uns des autres, et régulièrement. Le n° 1 de la fig. 4 est très significatif à ce sujet.

LES CAPRIDÉS: (fig. 5) (1)

Ils sont figurés nombreux sur les vases gerzéens, et selon Keimer (2), des espèces diverses ont servi de modèle à ces représentations, car le détail des cornes de ces animaux permet d'y reconnaître des gazelles, des oryx, et quelquefois des chèvres. Mais qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre de ces espèces, ces animaux ont leur habitat naturel dans des zones

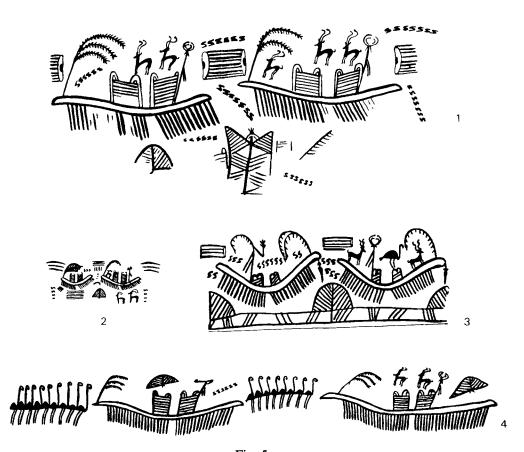


Fig. 5.

(1) Les références à cette figure 5 sont : 1 = Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. 22, 47G; 2 = Petrie, Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. 66, 2; 3 = *Prehistoric Egypt*, pl. 22, 47F; 4 = *Naqada and*

Ballas, pl. 67, 11

(2) Opinion citée par Vandier, Manuel, I, 1, p. 336, 3°.

qui vont de la savane au désert, ce qui semble en harmonie avec les indications fournies par les motifs précédemment étudiés.

LES AUTRUCHES: (fig. 6) (1) (Struthio camelus)

Des oiseaux de grande taille, aux longues pattes d'échassiers, pourvus d'un très long cou et d'une tête relativement petite, sont les animaux les plus fréquemment représentés sur nos vases. Le plus souvent groupés en longues files, on les trouve aussi isolés. Nombre de savants identifient ces oiseaux aux flamants (2). Mais il convient de faire remarquer que l'attitude favorite des flamants, qui reposent le plus souvent sur une seule patte, n'est jamais figurée dans le dessin des vases gerzéens, et lorsque l'on connaît l'aptitude des artistes anciens à saisir les traits typiques de leur modèle, on doute qu'il s'agisse ici de flamants. Par contre, quelques représentations comportent certains détails propres aux autruches (3): l'oiseau avec la tête sous l'aile (fig. 6, 2), l'oiseau avec ses deux très petites ailes ouvertes (fig. 6, 1), attitudes caractéristiques des autruches, jamais observées chez les flamants. De plus, les tombes préhistoriques ont livré, dans leur mobilier funéraire, une grande quantité de fragments d'œufs d'autruches, utilisés comme récipients, ou comme matière première de perles, d'incrustations ou autre, ce qui indique la présence de nombreuses autruches dans l'environnement de l'homme de ces époques. En revanche, le flamant, même s'il est devenu le prototype de l'hiéroglyphe dsr (Sign-List G 27), n'a jamais joué aucun rôle dans la vie quotidienne des Egyptiens, à quelque époque que ce soit, et l'on s'expliquerait mal que ces oiseaux aient été aussi souvent figurés sur les vases gerzéens. Enfin, pour ces gros oiseaux comme pour les arbres et les capridés des mêmes représentations, il n'est pas impossible que certains spécimens représentent un flamant, parmi une majorité d'autruches.

LES OISEAUX EN VOL:

Dernier élément de la faune dans nos scènes gerzéennes, les longues files linéaires de dessins reproduisant grossièrement des Z ou des S, qui sont vraisemblablement l'évocation

(1) Les références aux représentations de cette figure 6 sont : 1 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 20, 43G; 2 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 67, 14; 3 = Prehistoric Egypt, pl. 20, 44D; 4 = Naqada and Ballas, pl. 67, 13; 5 = Naqada and Ballas, pl. 67, 12.

(2) C'est l'avis de Vandier, *Manuel*, I, 1, p. 342-343, 5°, qui résume les différentes opinions sur la représentation de cet animal.

(3) Sur les autruches, cf. Bannerman, A new dictionary of Birds, p. 569-571.



Fig. 6.

des troupes d'oiseaux s'envolant tous en même temps, telles qu'on peut toujours les voir dans le ciel égyptien, à proximité des marécages. Quant aux espèces qui constituent ces groupes d'oiseaux, il n'y a aucun détail qui puisse les déterminer.

En ce qui concerne cette faune représentée sur nos vases, les milieux naturels où les autruches et les capridés vivent actuellement à l'état sauvage ont été étudiés, particulièrement sous l'angle de la pluviométrie (1), les pluies étant nécessaires à la flore servant de nourriture à ces espèces. Pour les autruches, il faut entre 400 mm et 200 mm d'eau de pluie par an, les différents capridés requérant exactement la même quantité de pluies annuelles. Ce niveau pluviométrique engendre une flore d'herbages substantiels, ponctués de buissons et d'arbres isolés. Ce résultat des études contemporaines semble décrire exactement les éléments de la décoration de nos vases, apportant son témoignage à la logique interne des motivations de l'artiste gerzéen.

On doit remarquer enfin que les pseudo-bateaux sont toujours entourés de tout ou partie des éléments naturels que nous venons d'énumérer. Cependant, il existe un grand nombre de vases (2) trouvés souvent dans les mêmes tombes que les exemplaires à pseudo-bateaux, et qui comportent ces éléments naturels sans les pseudo-bateaux. Nous ne les étudions pas spécialement ici, mais il va sans dire qu'ils ne doivent pas être séparés, et qu'une étude, notamment statistique, sur la poterie gerzéenne et pré-gerzéenne devrait rassembler ces vases qui évoquent tous des lieux, un contexte et une époque communes, car ils se réfèrent à un paysage, comportant des inselbergs, ou collines rocheuses élevées et dénudées, des étendues d'eau généralement stagnantes, de forme et de grandeur variables, des végétaux, principalement sous la forme d'arbres isolés, ou de grands buissons d'aloès, paysage où se meut une faune homogène de gazelles et de capridés, d'autruches, d'oiseaux en groupe, vivant tous à l'état sauvage.

* *

Il faut examiner maintenant les éléments de cette décoration des vases gerzéens qui entrent dans la catégorie des produits de l'industrie humaine. Ces éléments peuvent être répartis en deux groupes : celui des plates-formes, et celui qui se situe en dehors des plates-formes.

(1) Cf. JARCE, 11, 12-13, W.P. Mc Hugh, Late Prehistoric Cultural adaptation in Southwest Egypt and the problem of the Nilotic origins of Saharian Cattle Pastoralism. (2) Un grand nombre d'entre eux figurent sur les planches des deux ouvrages de Petrie, *Prehistoric Egypt*, et *Prehistoric Egypt Corpus*.

LE GROUPE DES PLATES-FORMES: ce groupe comprend: le motif jusqu'ici interprété comme un «bateau à rames»; les deux pseudo-cabines posées dessus; l'enseigne ornant l'un de ces édifices; les ornements végétaux placés sur la plate-forme.

LE MOTIF DE LA PLATE-FORME : ex-« bateau à rames » (fig. 7 et 8) (1)

Rappelons tout d'abord que l'identification de ce motif varie considérablement selon les auteurs (2), et que les savants qui évoquent des rames, une coque, des cabines, au sujet de ce motif, montrent tous quelques hésitations quant au bien-fondé de leur interprétation, tant les obstacles sont nombreux et importants sur la voie de la vraisemblance de ce qui reste une hypothèse jamais confirmée.

Il faut donc reprendre l'examen attentif du motif : nous sommes en présence d'une bande longue et étroite, le plus souvent étalée en un V très ouvert, mais qui se présente aussi horizontalement, ou encore très peu recourbée, et peu fréquemment, régulièrement arrondie.

La partie inférieure de cette bande comporte un alignement de traits verticaux, généralement répartis en deux masses symétriques, séparées par un espace vide, situé vers le milieu de la bande. De nombreuses variantes doivent être signalées dans cette répartition générale : les traits ne sont pas exactement verticaux, ou un seul des groupes est à traits verticaux tandis que l'autre est à traits obliques mais grossièrement parallèles entre eux, ou les traits ne forment qu'un seul bloc dont les éléments ne sont pas rigoureusement parallèles entre eux, etc. Cependant, il est intéressant de noter les constantes qui caractérisent ces traits verticaux :

- Leur partie supérieure n'empiète *jamais* sur la bande qui est dessinée au-dessus d'eux, et qu'ils ont l'air de soutenir.
 - Ils sont, dans la grande majorité des cas, d'égale longueur entre eux.

(1) Les références des documents de la figure 7 sont : 1 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 67, 11; 2 = Naqada and Ballas, pl. 66, 9; 3 = Petrie, Prehistoric Egypt Corpus, pl. 33, 41A; 4 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 47C; 5 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 33, 40T; 6 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 19, 40M; 7 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41D; 8 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 45B; 9 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41C;

10 = Naqada and Ballas, pl. 67, 13; 11 = Prehistoric Egypt, pl. 20, 44P.

Les références aux représentations de la figure 8 sont : 1 = Petrie, Wainwright, Mackay, *The Labyrinth*, *Gerzeh and Mazghuneh*, pl. 12, 1; 2 = Engelbach, Gunn, *Harageh*, pl. 29, 1.

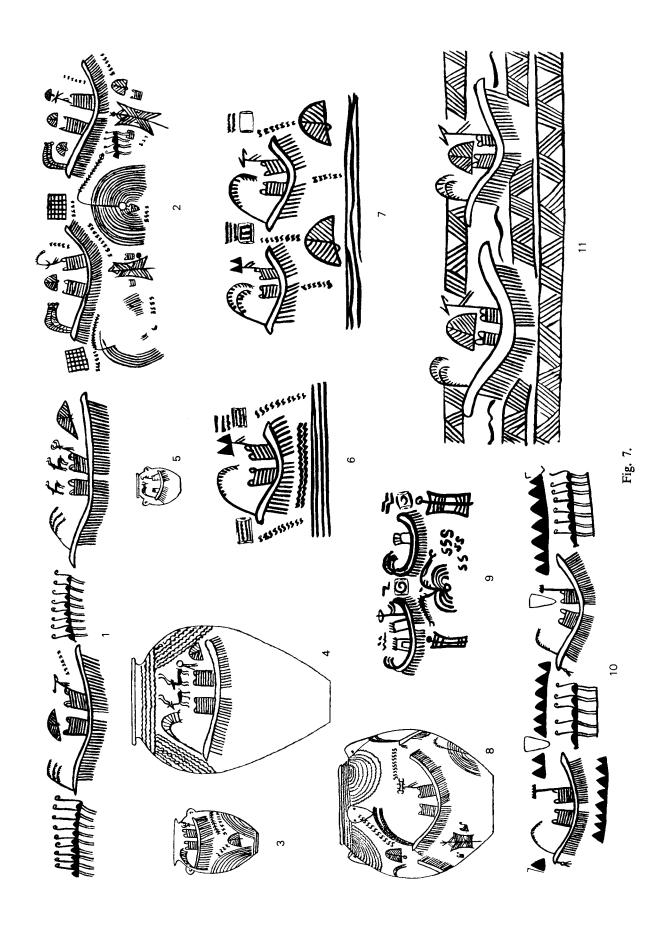
(2) Les arguments détaillés des discussions relatives aux pseudo-bateaux sont exposés par Vandier, *Manuel*. I, 1, p. 336-42, rubrique « le bateau ».

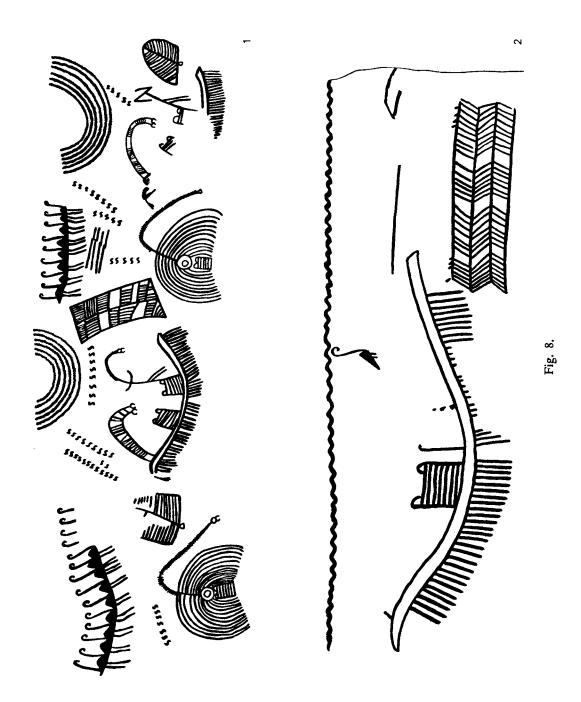
- Ils ne présentent aucun élément ajouté à leur extrémité inférieure, non plus qu'à leur extrémité supérieure. Ils se présentent toujours comme de simples pieux, sans autre.
- Chaque motif comporte un nombre de pieux qui est rarement inférieur à la dizaine, et atteint fréquemment la cinquantaine, et même plus.
- Le plus généralement un intervalle central sépare les pieux en deux groupes, et les pieux d'un même groupe sont plus ou moins grossièrement parallèles entre eux. L'intervalle entre les deux groupes de pieux est le plus généralement placé au-dessous de l'intervalle qui sépare les deux pseudo-cabines.
- Ces pieux se situent dans un *espace libre*, entre la bande qu'ils soutiennent et ce sur quoi ils s'appuient. Ceci est clairement indiqué par l'ornement, fleur ou autre (fig. 15) (1) qui pend quelquefois au bout et à l'extérieur de la bande, ornement qui retombe naturellement en direction du sol.
- Ce sur quoi reposent les pieux n'est jamais explicitement figuré. Mais il convient de remarquer deux choses : le sol, la partie solide qui supporte les personnages, les animaux et les végétaux, n'est jamais figuré. Par contre, l'eau, stagnante ou vive, est figurée explicitement, sous son symbole ordinaire d'une ligne ou de plusieurs lignes en zigzag. De plus, l'eau n'est pas représentée sous les pieux et à leur contact.

Sans aller au-delà de cette simple lecture, le résumé peut en être : une bande de forme irrégulière, juchée sur de simples pieux, groupés en grand nombre et répartis en deux groupes où ils sont parallèles entre eux : voilà la description-robot d'une plate-forme soutenue par des pieux, et maintenue au-dessus du sol de toute la hauteur des pieux. La représentation de cet objet à trois dimensions, sur lequel il fallait en outre jucher les dessins de deux huttes, était incontestablement difficile, et cette difficulté pourrait bien expliquer les variantes d'épaisseur et de courbure que l'on peut constater d'un vase à l'autre, pour la plate-forme. Le fait que les pieux se trouvaient nécessairement répartis sous toute la surface de la plate-forme a peut-être motivé leur répartition en deux groupes : en quelque sorte, il y aurait la représentation de deux faces, perpendiculaires entre elles dans la réalité, et juxtaposées en deux groupes dans le dessin.

(1) Pour Vandier, il s'agit d'une ancre, bien que cet ornement soit clairement floral sur bien des représentations. Cf. Vandier, *Manuel*, I, 1, 342,

note 2. La figure 14 reproduit les dessins rassemblés par Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. 23, où la référence de chaque enseigne est indiquée.





Enfin deux vases comportent le dessin de ce qui pourrait bien être la représentation de la plate-forme vue en perspective plafonnante. Le n° 1 de la fig. 8 notamment, semble parfaitement détailler la surface quadrangulaire, quadrillée à partir d'un support médian, et dont le plancher serait constitué d'éléments (planches?) parallèles entre eux à l'intérieur des cases du quadrillage. Le n° 2 de la même fig. 8, par contre, pourrait représenter une plate-forme divisée en bandes par plusieurs supports longitudinaux, et garnie de planches (?) parallèles entre elles et disposées de biais par rapport aux supports longitudinaux.

Si l'on interprète ces motifs comme la représentation de deux plates-formes, on apporte un morceau au puzzle de la logique interne de la décoration de ces vases; par contre, dans l'hypothèse des « bateaux », ces deux motifs sont, bien sûr, qualifiés de « décoratifs », ce que leur esthétique ne motive pas, sans pour autant justifier l'existence de telles représentations.

Pour toutes ces raisons, il ne semble pas que l'on puisse encore, désormais, identifier le motif à autre chose qu'une plate-forme juchée sur des pieux.

LE MOTIF DES DEUX HUTTES: ex-cabines (fig. 7 à 9) (1)

Le fait que ces deux constructions aient été identifiées à des cabines découle de l'interprétation de la plate-forme et de ses pieux en « bateaux » et « rames ». S'il n'y a plus de bateau mais une plate-forme, les cabines redeviennent deux constructions légères, représentées synthétiquement par une seule de leurs faces, l'épaisseur du bloc construit n'étant jamais représentée, ni même suggérée, procédé régulièrement illustré aux époques pharaoniques par le dessin des bâtiments.

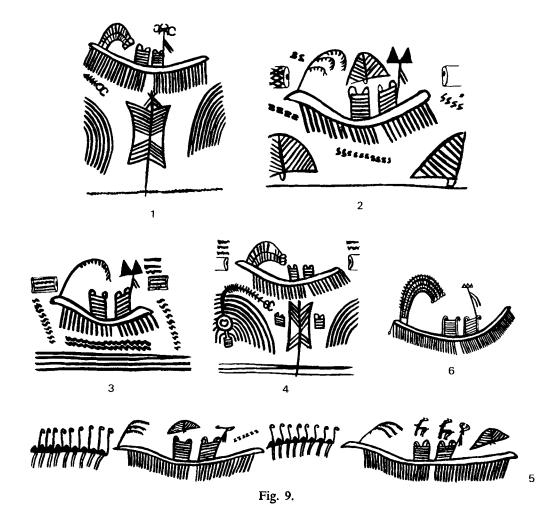
Mais à considérer l'uniformité des détails indiqués pour former ces deux constructions jumelles, il est évident qu'il s'agit d'un type de bâtiment bien défini, et qui ne varie pas, quel que soit l'emblème qui le surmonte, attribuable à Neit ou à Min, ou à toute autre divinité.

La construction se présente comme délimitée aux angles par un poteau vertical, terminé au sommet par une sorte d'arrondi, qui n'est pas sans évoquer le mouvement des

(1) Les références aux représentations de la figure 7 et de la figure 8 sont données à la note 1 page 275. Voici les références à la figure 9 : 1 = Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. 19, 41J; 2 = *Prehistoric Egypt*, pl. 20, 43K; 3 = *Prehistoric*

Egypt, pl. 19, 40M; 4 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41S; 5 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 67, 11; 6 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41N; ce n° 6 est reproduit ici d'après H. Kantor, JNES 3, fig. 3F.

palmes, utilisées à des époques plus récentes pour la construction des murs, et dont les représentations sont nombreuses. L'espace délimité par les poteaux d'angle est toujours occupé par des traits, le plus souvent horizontaux, qui vont de la base de la construction



et jusqu'à une hauteur délimitée par l'arrondi du haut des poteaux d'angle. Les traits horizontaux n'empiètent jamais, en effet, sur ces boucles.

Ces traits horizontaux représentent-ils des planches? ou encore des cordages servant à maintenir le matériau dont était constituée la paroi? Il est difficile de donner une réponse qui ne soit pas purement subjective.

Si ces deux huttes sont semblables, d'un vase à l'autre, il existe cependant quelques exemples d'une variante qui n'est pas sans intérêt, sur deux vases provenant de Nagada, sur un vase conservé au Metropolitan Museum, et sur un vase de la collection von Bissing

(fig. 10) (1). On voit là de petites constructions mitoyennes aux huttes, vers l'extérieur, et apparemment construites de la même manière et avec le même matériau que les deux



Fig. 10.

huttes principales. Mentionnons en passant que ces petites constructions ne se comprendraient pas si elles étaient adjointes à des cabines de bateau, et qu'elles ruinent, en quelque sorte, cette hypothèse déjà stérile. Mais si l'on identifie le motif comme une plate-forme surélevée par des pieux, et servant de base à deux huttes, ces petites constructions annexes

(1) Les références aux représentations de la figure 10 sont : 1 = Kantor, *JNES* 3, fig. 3C (collection von Bissing); 2 = *JNES* 3, fig. 3B

(Metropolitain Museum); 3 = JNES 3, fig. 3D (Naqada); 4 = JNES 3, fig. 3E.

49

suggèrent alors un axe central, perpendiculaire à la plate-forme, et de plus, on évoque alors un passage d'accès, ménagé entre les pieux qui, précisément, sont presque toujours figurés symétriquement par rapport à un espace libre, figurant ce passage.

La barre transversale unissant les deux huttes principales, au-dessus du passage, sur quelques représentations (fig. 10, 3 et 4) vient ajouter une précision supplémentaire : il pouvait y avoir une *porte* entre les deux huttes.

La question de savoir à quoi conduisait le passage ainsi ménagé entre les deux huttes peut recevoir un début de réponse, grâce aux représentations de vases comportant des personnages (fig. 11) (1).

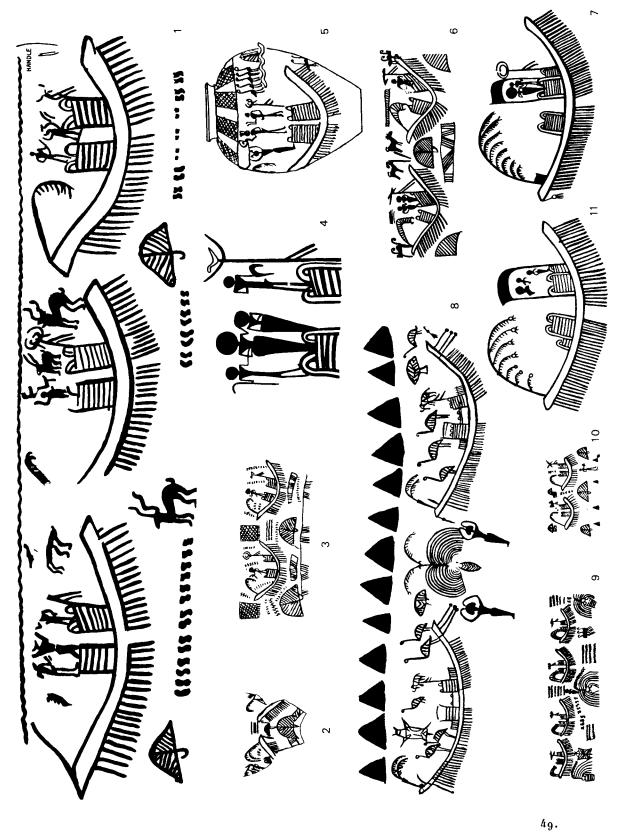
Ceux-ci ne sont pas nombreux : une douzaine de représentations seulement ont associé l'espèce humaine aux scènes que nous étudions. Sur trois vases, provenant tous de Naqada (fig. 8, 9, 10, 11), les personnages sont placés en dehors des plates-formes, dans le paysage, et bien que l'attitude de deux femmes, aux bras levés en arrondi au-dessus de leur tête, évoque une danse probablement rituelle, ces personnages n'apportent pas, comme les quelques autres dessins que nous allons examiner, d'élément de solution au problème de savoir ce qui se passait derrière ou dedans les deux huttes de plates-formes. Ces vases proviennent de Naqada, el-Amrah et Harageh, et trois autres sont de provenance inconnue (fig. 1, 3, 5, 6, 7, 11). Sur ces représentations, les acteurs sont des hommes et des femmes, les premiers le plus souvent ityphalliques, les secondes généralement statiques, levant quelquefois leurs bras en arrondi au-dessus de leur tête, et de taille toujours égale sinon supérieure à celle des hommes. Que la scène comporte un seul ou trois personnages, on en retire l'impression d'une scène rituelle : danse, adoration ou rite de fécondité. Il faut noter également la double plume qui orne la chevelure d'une femme (fig. 11, 5), les plumes d'autruche (?) qui constituent la couronne d'un personnage masculin ityphallique, sur le même document. Sur un autre vase de Naqada (fig. 11, 3) il faut noter la barbiche carrée de deux personnages dont la tête évoque fidèlement l'hiéroglyphe • tp, et qui semblent tenir en main un boomerang (destruction rituelle des animaux néfastes?).

Mais ce qui nous intéresse dans ces scènes, c'est la position des personnages par rapport aux huttes : ils sont franchement debout sur le toit des huttes, ou un peu au-dessus, ou encore en équilibre instable sur la hutte, l'un des personnages (une femme?) semblant

```
(1) Les références aux documents de la fig. 11 sont : 1 = Engelbach, Gunn, Harageh, pl. 29, 2; 2 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 66, 3; 3 = Naqada and Ballas, pl. 66, 7; 4 = JNES 3, fig. 8F (Metropolitan Museum); 5 = Petrie,
```

Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 46D; 6 = Petrie, Diospolis Parva, pl. 20, 11; 7 = JNES 3, fig. 3B; 8 = Naqada and Ballas, pl. 67, 14; 9 = Naqada and Ballas, pl. 66, 8; 10 = Naqada and Ballas, pl. 66, 5; 11 = JNES 3, fig. 3C.





même s'enfoncer jusqu'à mi-mollet à l'intérieur de la hutte. Il faut donc admettre que ces scènes rituelles pouvaient aussi bien se dérouler dans les huttes, — ou peut-être sur le toit de ces huttes — que sur un espace situé derrière elles. Il y a donc un espace suffisant pour l'évolution simultanée de trois personnages, dans (ou sur) les huttes, ce qui donne une indication quant au minimum de leurs dimensions. Si les scènes sont à situer derrière les huttes, il faut en conséquence admettre que les huttes sont en avant de la zone d'évolution nécessaire à trois personnages, et que cette zone est probablement bordée d'une quelconque limite, barrière, palissade végétale ou autre, parfaitement indiquée sur les trois vases nos 1, 2 et 3 de la fig. 10.

Si notre interprétation est exacte, si les deux huttes reliées par une porte donnent accès à une zone fermée où peuvent se dérouler des cérémonies rituelles, on doit alors se poser la question de savoir si l'on aurait ici, sous une forme primitive et de matériaux légers, la préfiguration de ce que seront plus tard les *pylônes* des temples égyptiens, dont à vrai dire, on ne connaît ni l'origine, ni même la fonction exacte dans l'ordonnance du temple égyptien. Le mot « pylône » a d'ailleurs été avancé déjà, au sujet de l'interprétation des huttes, par Petrie (1), qui a qualifié l'ensemble de « pylon entrance », avec beaucoup de perspicacité. Des documents et des travaux nouveaux seront cependant nécessaires pour pouvoir résoudre la question avec certitude.

L'ENSEIGNE : (fig. 12) (2)

L'enseigne plantée sur l'une des deux huttes est l'un des éléments importants de ces représentations, car il est constant ou presque (fig. 13) (3). Il convient de remarquer tout d'abord qu'à une exception près (fig. 13, 4), il n'y a jamais plusieurs enseignes par

(2) Voici les références aux documents de la figure 12: 1 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 20, 44P; 2 = Petrie, Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 45M; 3 = Prehistoric Egypt, pl. 21, 45S; 4 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 33, 41A; 5 = Prehistoric Egypt, pl. 22, 47F; 6 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41D; 7 = Prehistoric Egypt, pl. 20, 43G; 8 = Petrie, Wainwright, Mackay, The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh, pl. 12, 2 (= Petrie 44D).

(3) Les trois exemplaires sans enseigne de la fig. 13 sont reproduits par Petrie : 1 = Prehistoric

Egypt, pl. 19, 41S; 2 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 43B; 3 = Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 47M; le n° 4 de cette figure 13 reproduit un cas à ma connaissance unique, à savoir une plateforme ornée de deux enseignes semblables, l'une accolée à l'une des deux huttes, l'autre en bout de plate-forme. Anomalie qui semble bien indiquer que non seulement les huttes, mais aussi toute la surface de la plate-forme appartiennent à la divinité; cette représentation est figurée sur un vase provenant de Diospolis Parva, cf. Petrie, Diospolis Parva, pl. 20, 12.

⁽¹⁾ Cf. Prehistoric Egypt, p. 18, § 39.



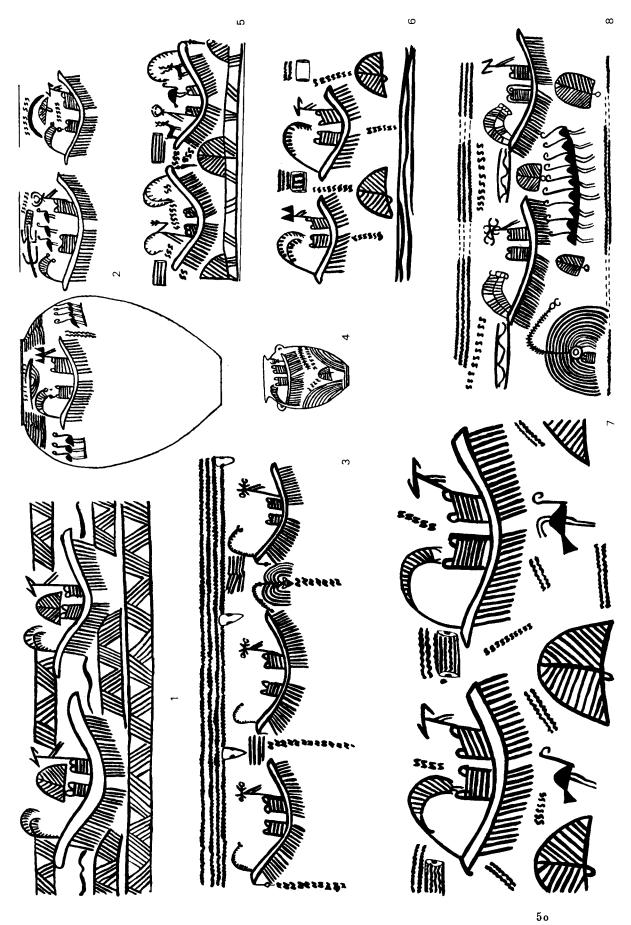


plate-forme, mais toujours une seule. Par contre, sur un même vase, deux plates-formes différentes comportent souvent deux enseignes différentes. Tout se passe comme si l'enseigne était mise en rapport avec une plate-forme et ses deux huttes.

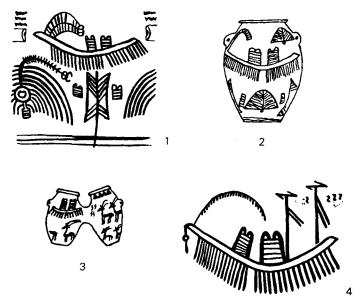


Fig. 13.

Les enseignes se composent essentiellement d'une hampe, surmontée d'un objet. Le plus souvent, deux traits parallèles et obliques sont placés sous l'objet, partant de la hampe. L'identification de ces traits obliques est incertaine : sont-ils des liens pour fixer l'objet sur la hampe? des ornements? le résumé graphique d'une sorte de pavois? rien ne permet de trancher, mais l'intérêt de l'enseigne se situe ailleurs, sur l'objet qui termine la partie supérieure de la hampe. Petrie en a dressé la liste (1), et il en a proposé les identifications. On y trouve (fig. 14) (2):

- une silhouette humaine levant les bras,
- un éléphant,
- un faucon,
- des cornes, allant par paires, et diversement agencées,
- l'aloès, branche ou fleur,
- une plante indéterminée,

(1) Cf. Prehistoric Egypt, p. 19-20, § 41, et Vandier, Manuel, I, 1, p. 340-341. — (2) Cf. Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 23, 5.

- le soleil,
- une massue piriforme (?),
- des inselbergs,
- les flèches de Neit, et les deux arcs accolés de son emblème,
- des harpons,
- l'emblème de Min,

à quoi il faut ajouter un boomerang, le nº 27 de Petrie.

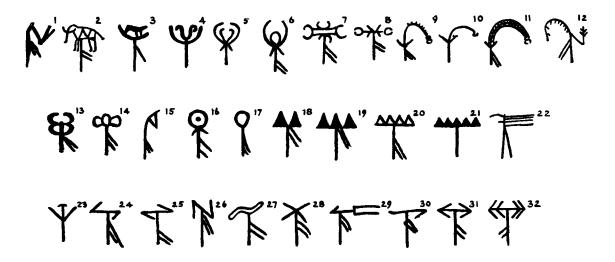


Fig. 14.

L'erreur faite au sujet de ces enseignes a été de les comparer, et même de les assimiler, aux enseignes des nomes de l'Egypte historique. Car si l'on veut bien s'en tenir à ce que nous avons sous les yeux, il s'agit d'un emblème en rapport avec la hutte qu'il surmonte, et de rien d'autre. Si l'on prend en considération les enseignes n°s 3, 4, 16, 28, 31-32, on voit bien qu'elles sont aussi en rapport avec un dieu ou une déesse :

n° 3: le faucon d'Horus,

n° 4: les cornes des déesses-vaches, dont Hathor est la plus connue,

n° 16: le soleil de Rê,

n° 28: les flèches de Neit,

nºs 31-32 : le symbole de Min.

Les autres enseignes sont-elles aussi en rapport avec une divinité? Une divinité anthropomorphe pour le n° 1? On connaît Min, au bras levé, déjà cité pour son symbole des n°s 31-32. Un dieu éléphant pour le n° 2? La question, faute de documents, reste ouverte, mais il convient de rappeler que le nom de l'éléphant se retrouve dans le nom de l'île d'Eléphantine, 3bw, Abou (1), et que l'on ne sait rien de l'île à l'époque où les éléphants devaient pouvoir se nourrir aux alentours, dans les hautes herbes de ce qui est maintenant un désert.

Pour les n°s 9 à 15, que sait-on des plantes attribuées à diverses divinités? Pratiquement rien. La plus étudiée de ces plantes, la fameuse « laitue » de Min, reste encore un mystère quant à son espèce exacte, et surtout quant à la nature de ses rapports avec le dieu. Que sait-on encore, exactement, sur l'aloès, dans l'Egypte pharaonique et dans l'Egypte archaïque (2)? Questions actuellement sans réponses.

Le cas des n°s 18, 19, 20, 21, est fort intéressant. Il s'agit là de triangles représentant les *inselbergs*, ces pics rocheux dénudés, typiques de certaines régions du Sahara. Ces *inselbergs* sont ici groupés par deux, ou par trois, ou par quatre, et même par cinq. On ne peut pas parler d'un duel, ou d'un pluriel, car les groupes par quatre ou par cinq *inselbergs* viennent ruiner une telle interprétation généraliste. Il s'agit certainement d'*inselbergs* déterminés, un groupe de deux rochers, un autre groupe de trois, un certain groupe de quatre, et un autre groupe de cinq pics rocheux, chacun de ces groupes étant probablement la caractéristique distinctive d'un endroit précis. Et s'il est exact que ces enseignes sont en rapport avec une divinité, on aurait là un témoignage du culte que nombre de peuplades primitives ont rendu aux pierres, cailloux de taille variable, rochers ou montagnes, culte sur lequel nous savons très peu de chose, encore que l'on puisse esquisser une comparaison avec la vénération rendue par les Egyptiens, au Nouvel Empire, à la Cîme Thébaine, et dont quelques ex-voto (3) nous ont conservé le souvenir.

Un dernier groupe d'enseignes est en rapport avec des armes, ou plus précisément, des outils de chasse : un boomerang (le n° 27 de Petrie), des harpons (n° 29-30), des arcs et des flèches (n° 7, 8 et 28). Ces arcs et ces flèches sont normalement associés à la déesse Neit, et, si l'on ne peut rien dire de la divinité avec laquelle les harpons et boomerang étaient mis en rapport, on peut cependant, en raison de la présence de ces objets, déduire que ces peuplades dont les vases sont représentatifs, étaient des chasseurs utilisant l'arc,

la Vallée des Reines, et réunies par B. Bruyère, Mert Seger à Deir el-Médineh, p. 134-5 et 140, 15°. Le commentaire de ces documents a définitivement vieilli.

⁽¹⁾ Cf. Wb. I, 7, 18-20.

⁽²⁾ Cf. Prehistoric Egypt, p. 18, § 38 et p. 19, § 40.

⁽³⁾ Voir notamment certaines stèles votives, retrouvées dans un sanctuaire de Ptah situé dans

les flèches et le boomerang, et des pêcheurs pratiquant au harpon la poursuite de poissons de bonne taille, ou même d'hippopotames.

LES ORNEMENTS VÉGÉTAUX DE LA PLATE-FORME :

Ces ornements sont toujours situés à l'une des extrémités de la plate-forme, et peuvent se répartir en deux groupes : l'un est planté sur la plate-forme et se dresse *au-dessus* d'elle (fig. 12, 15 et 16). L'autre, généralement réduit à une seule tige florale, est planté en bout de plate-forme, et retombe *au-dessous* d'elle, dans l'espace délimité par la hauteur des pieux (fig. 16) (1).

Le groupe qui se dresse au-dessus de la plate-forme comprend généralement plusieurs tiges assemblées en une sorte de bouquet, et Petrie (2) se base sur l'étude minutieuse du nombre de ces tiges et de leur rendu pour établir, dans la série, une chronologie des vases entre eux. Rappelons à cette occasion, que les vases groupés ici pour la commodité de l'étude, s'ils appartiennent tous à l'époque gerzéenne ou à sa phase finale, le semaïnien (3), ne sont évidemment pas tous contemporains. Petrie leur assigne le temps compris entre les SD 46 et SD 63. Ce qu'il nous faut retenir au sujet de ces tiges, c'est qu'elles sont identifiées à l'aloès, plante déjà rencontrée dans l'environnement des plates-formes, et dont l'importance se voit accrue par son utilisation régulière sur la plate-forme. Parler ici « d'ornement » ne résout pas le problème de la symbolique de cette plante, problème qui reste posé.

Le second ornement du bout des plates-formes (fig. 15), celui qui retombe sous la plateforme, (l'ex-ancre (4)), et qui n'apparaît pas sur tous les vases, est constitué d'une seule tige florale, terminée par une fleur en bouton, ou par une fleur ouverte. L'espèce végétale n'est pas facilement identifiable, car les dessins sont le plus souvent schématiques. L'intérêt de cet ornement est d'indiquer que *l'espace est libre* entre la plate-forme et ce sur quoi reposent les pieux, autrement dit d'attester la surélévation de la plate-forme par rapport au sol.

⁽¹⁾ Les représentations de la figure 15 sont publiées par Petrie: 1 = Naqada and Ballas, pl. 66, 10; 2 = Prehistoric Egypt, pl. 21, 45S; 3 = Naqada and Ballas, pl. 66, 6; 4 = Diospolis Parva, pl. 20, 8; 5 = Diospolis Parva, pl. 20, 6.
(2) Cf. Prehistoric Egypt, p. 18-19, § 40.

⁽³⁾ Sur ce sujet, voir la longue étude de H. Kantor, JNES 3, p. 110-147 « The final phase of predynastic culture : gerzean or semainean ».

⁽⁴⁾ C'est l'avis de Vandier, *Manuel*, I, 1, p. 342, note 2.

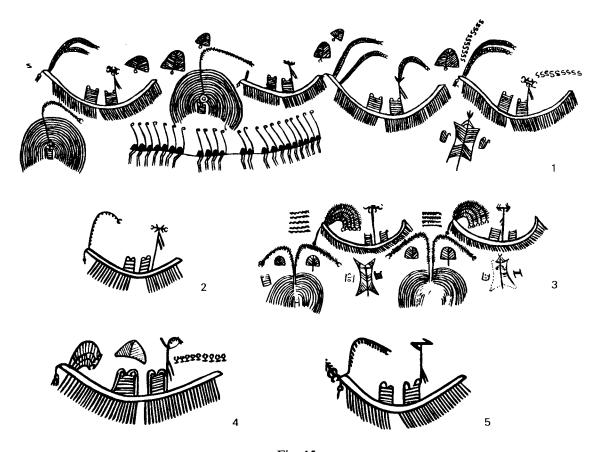


Fig. 15.

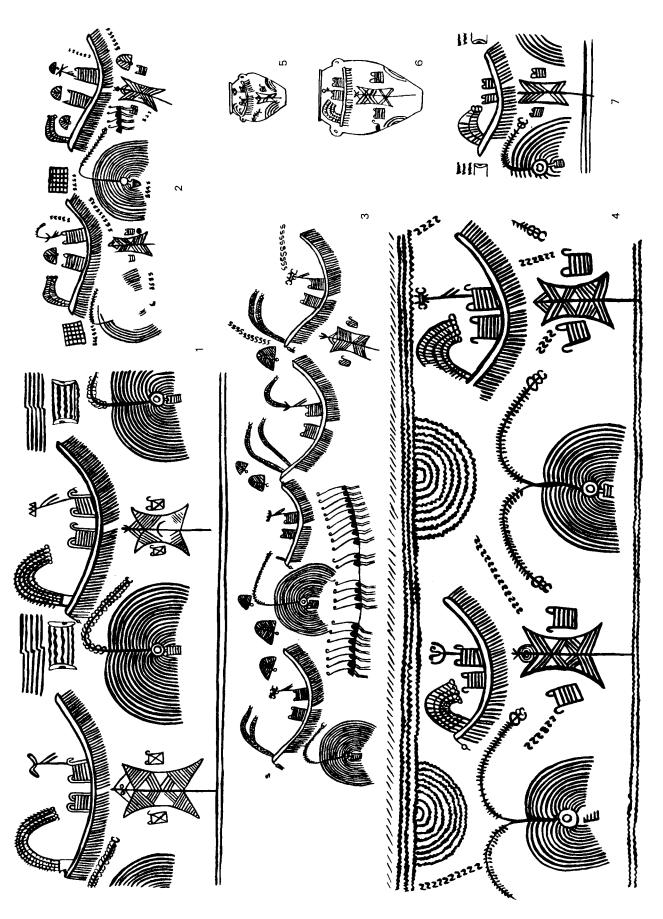
Le groupe des trois éléments situés en dehors des plates-formes : (fig. 16 et 17) (1).

Les éléments dus à l'industrie humaine, et situés en dehors des plates-formes constituent un autre groupe homogène, qui n'apparaît pas sur tous les vases, mais sur le sixième,

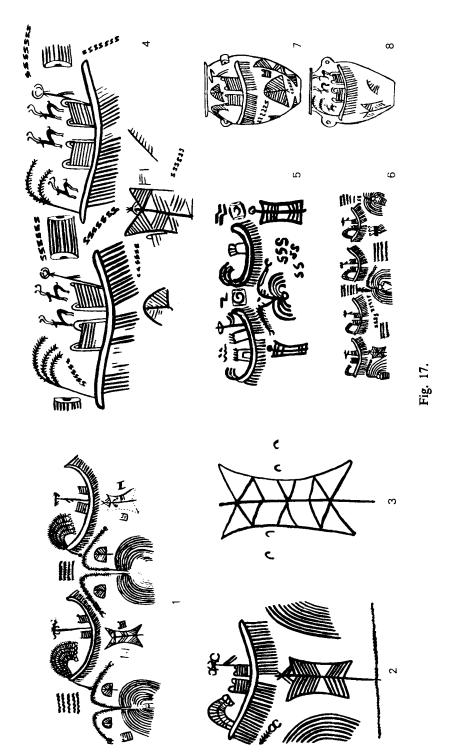
(1) Les références des dessins de la figure 16 sont: 1 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 19, 41N;
2 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 66,
9; 3 = Naqada and Ballas, pl. 66, 10; 4 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41U;
5 = Prehistoric Egypt Corpus,
pl. 33, 41B; 6 = Prehistoric Egypt Corpus,
pl. 34, 48C;
7 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41S.
Les références aux documents de la figure 17

290

sont: 1 = Petrie, Quibell, Naqada and Ballas, pl. 66, 6; 2 = Petrie, Prehistoric Egypt, pl. 19, 41J; 3 = Engelbach, Gunn, Harageh, pl. 29, 2; 4 = Prehistoric Egypt, pl. 22, 47G; 5 = Prehistoric Egypt, pl. 19, 41C; 6 = Naqada and Ballas, pl. 66, 8; 7 = Naqada and Ballas, pl. 34, 43; 8 = Petrie, Prehistoric Egypt Corpus, pl. 34, 47G.



292



environ, des scènes comportant des plates-formes. Trois choses le constituent : deux d'entre elles sont semblables et toujours groupées par paire, placées symétriquement — ou presque — par rapport au troisième élément, et leur dessin est toujours rigoureusement pareil à celui des deux huttes des plates-formes du même vase. Mais elles sont dessinées sans ligne de base, c'est-à-dire sur la terre ferme. Ces deux éléments représentés comme les deux huttes des plates-formes, il est logiquement exclu de les identifier à autre chose que ce à quoi sont identifiés les éléments des plates-formes, autrement dit à des huttes. Sur plate-forme ou sur terre ferme, ces huttes ne présentent qu'une seule de leurs faces, avec les deux poteaux d'angle terminés en volutes arrondies, et les traits horizontaux symbolisant les éléments de la paroi tendus entre les deux poteaux. Cependant, les deux huttes de terre ferme sont toujours plus petites, d'un volume nettement inférieur à celui des deux huttes semblables des plates-formes. En quelque sorte, les deux huttes de terre ferme ont l'air de bien moindre importance que les huttes de plate-forme, qui, elles, font partie de l'habitat de la divinité.

Les huttes de terre ferme ne sont jamais surmontées d'aucune enseigne, et c'est la raison pour laquelle il semble que le troisième élément, qui leur est associé, soit un emblème précisément en rapport avec elles, plutôt qu'une « voile » (1) comme le voulait Vandier. On doit remarquer la taille de cet emblème, nettement plus grand, plus volumineux, que les deux huttes figurées près de lui. On doit noter aussi que cet emblème apparaît quatre fois en l'absence des deux huttes de terre ferme (fig. 2, 5, 6, 8 et 17). L'élément principal de l'emblème est une sorte de pieu central, dépassant quelque peu, vers le haut, la masse de ce qu'il soutient, tandis que vers le bas (le fond du vase), une longueur relativement importante de ce pieu donne l'impression d'une sorte de mât, enfoncé dans le sol. Ce que soutient ce mât est énigmatique. Il s'agit toujours d'une surface rigoureusement symétrique par rapport au pieu central. Les angles extérieurs sont toujours plus ou moins aigus, et la surface intérieure est ornée de lignes en séries parallèles ou croisées, et prenant leur point de départ sur le pieu médian. L'extrémité supérieure du poteau dépasse le plus souvent cette surface plane et quadrangulaire. Et cet espace sert généralement de support à un ornement, lignes entrecroisées, cercles ou autre, qui constitue le seul élément non comparable d'un vase à l'autre, en ce qui concerne cet emblème. Si l'on disposait d'un plus grand nombre de représentations de cet emblème. peut-être pourrait-on émettre une hypothèse valable quant à son identification. Mais à ce jour, on peut simplement suggérer qu'il s'agit d'un pieu de bois, servant à tendre une peau d'animal (?), ornée de dessins linéaires, et soutenant à son sommet un objet peut-être

(1) Cf. Vandier, Manuel, I, 1, p. 346-7, § 9.

plus spécifique et plus représentatif de ce que signifie l'emblème dans son ensemble. Mais il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'un objet en rapport avec une divinité, et, dès lors, on peut se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas d'une marque civile d'identification des deux huttes de terre ferme, tout comme l'enseigne de la hutte de plate-forme était une marque d'identification de la divinité résidant dans la hutte. Mais il serait hasardeux de mettre cette marque d'identification en rapport avec un chef, plutôt qu'avec l'ensemble de la peuplade groupée autour de la divinité résidant sur la plate-forme. Les quelques personnages apparaissant sur le décor des vases étudiés ici sont tous de même taille, — les femmes semblent même être plus grandes que les hommes — et tous occupés à des rites de danse ou de religion, sans qu'apparaisse aucun chef, et encore moins aucun souverain.

* *

Si la logique interne des représentations que nous étudions semble en accord avec l'interprétation des motifs telle que nous venons de l'exposer, et si les implications de cette interprétation sont également vraisemblables, il nous faut cependant chercher à étayer l'édifice de quelque preuve qui établirait définitivement son caractère d'évidence.

Il existe, à ma connaissance, deux éléments importants pour corroborer notre interprétation :

— Le premier est une série de constatations, faites en 1938, dans le Gilf Kébir — région d'inselbergs — situé à 600 km à l'ouest de la Vallée du Nil, à hauteur de la Nubie, par Oliver Myers, l'archéologue de l'expédition financée par Sir Robert Mond, pour le compte de l'Egypt Exploration Society, mission dont l'ensemble des publications de Winkler, sur les dessins rupestres des déserts avoisinant la Vallée du Nil, est le fleuron le plus connu. La relation de ces constatations se trouve dans un manuscrit (1) conservé à Paris, au Musée de l'Homme. Les traces relevées par Myers dans le Ouadi el Bakht, dans la partie sud du Gilf Kébir, montrent des zones où se trouvent à la fois de l'outillage lithique, de la poterie, et situées sur des dunes de sable, dans des dépôts lacustres, ou dans des dépôts de lacs temporaires asséchés. Le commentaire de ces trouvailles, fait par Mc Hugh (2), est qu'il y a là une « good evidence of the association of artifactual remains with

formes de résurgences des eaux de pluies, s'appuie sur les études du Gilf Kébir faites par R.F. Peel, et sur celles du Jebel Uweinat de J. de Heinzelin, P. Haesaerts et F. Van Noten.

⁽¹⁾ Ce manuscrit est utilisé par W.P. Mc Hugh, JARCE 11, 14 et note 23.

⁽²⁾ Cf. JARCE 11, 14-15. Mc Hugh, dans sa reconstruction des conditions climatiques et des

geomorphic evidence indicative of relatively humid conditions ». En d'autres termes, il existe sur le terrain l'association de l'ensemble des éléments représentés par l'artisan gerzéen sur la panse des poteries décorées. En conséquence, le Gilf Kébir peut fort bien être le lieu d'origine d'une partie des peuplades, qui ont reflué en Egypte au gerzéen, au moins de celles dont les pots comportent, dans leur ornementation, la série des inselbergs, sous forme de triangles alignés.

Ajoutons encore qu'il n'est pas sans intérêt de savoir que ces populations connaissaient la poterie. La comparaison des tessons retrouvés au Gilf Kébir et des pots gerzéens pourrait s'avérer fructueuse...

— Le second élément de preuve, c'est le dieu égyptien Héryshef, l'Arsaphès (1) de Basse Epoque.

C'est un dieu-bélier, de l'espèce aux cornes horizontales enroulées, ovis longipes paleo-aegyptiaca, adoré à Hérakléopolis Magna (2), localité située en bordure de la Vallée du Nil, sur la rive gauche du fleuve, à hauteur du Fayoum.

On est à vrai dire fort peu renseigné sur ce dieu. Les fouilles conduites sur le site d'Hérakléopolis ont attesté l'existence d'un temple, peut-être antérieur au Moyen Empire (3). Mais on sait que c'est un « vieux dieu » de l'Egypte, déjà cité sur la Pierre de Palerme (4), ainsi que le lac associé au temple de cette époque. Or que veut dire son nom? $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$

Cependant, si l'on veut bien considérer qu'un dieu dont l'habitat est constitué de huttes construites sur une plate-forme surélevée peut réellement surmonter un lac, temporaire ou non, on a alors une explication *logique*, descriptive, de la périphrase qui désigne le dieu : « Celui qui est au-dessus de son lac ». Le plus ancien habitat du dieu en Egypte a

```
(1) Sur ce dieu, cf. F. Daumas, Les Dieux de l'Egypte, p. 73-4 et fig. 7 de la p. 34.
```

⁽²⁾ Cf. PM IV, 118-119.

⁽³⁾ Cf. Petrie, Excavations at Ehnasya, Archeological Report.

⁽⁴⁾ Cf. Breasted, Ancient Records, I, p. 60, § 111.

⁽⁵⁾ Cf. Wb. III, 135, 9.

⁽⁶⁾ Cf. Wb. IV, 457, 1; et Daumas, o.c., fig. 7, p. 34.

probablement été bâti sur le modèle traditionnel et habituel à ce dieu, c'est-à-dire l'assemblage d'un lac et d'une plate-forme surélevée par des pieux, servant de base à l'habitat divin proprement dit. D'où la phrase égyptienne pour le désigner, spécification d'un lieu différent des autres temples de la Vallée.

* *

Quelques remarques encore sur les dates auxquelles cette poterie se réfère.

Grâce à Petrie, nous disposons du système des Sequence Dates, commode malgré toutes ses imperfections. Dans ce système, la poterie décorée se situe à partir de la SD 40, et s'échelonne jusqu'à la période de la SD 63.

En chronologie absolue, nous ne disposons d'aucun repère. Cependant, il est clair que la SD 40 correspond à l'époque à laquelle, s'installant en Egypte, les propriétaires de la poterie décorée évoquent, dans cette décoration, un environnement qui était le leur antérieurement, mais qui a changé. En d'autres termes, ils se réfèrent à l'époque avant laquelle la zone désertique entourant la Vallée du Nil est passée de la savane au désert, entraînant la migration des populations vers la Vallée du Nil.

Que nous enseignent les climatologues et les géologues au sujet de ce changement de climat? Il semble que les données (1), dans l'Afrique du Nord-Est, concernant les grands lacs, les fleuves et les déserts eux-mêmes, soient à peu de chose près concordantes, et que l'on puisse les résumer ainsi : dans cette partie de l'Afrique, une grande aridité a régné entre les années 16.000 et 14.000 BP, et à partir de 12.000 BP, il y a eu extension de tous les lacs, formations lacustres dans toutes les dépressions, avec un maximum atteint vers 8.500 BP. Enfin, un climat comparable à celui que nous connaissons actuellement pour ces régions, se serait installé après 7.000 BP. Le début de la phase sèche n'étant pas indiqué avec précision, la SD 40 ne sera pas non plus précisément évaluée. Mais si l'on doit la placer après 7.000 BP, cela revient à dire qu'elle devra être située quelque part au cours du V° millénaire avant notre ère.

Même si l'approximation est encore large, pouvoir situer précisément l'une des SD en relation avec un événement climatique, est un résultat déjà appréciable.

Enfin, diverses constatations faites au cours de cette étude impliquent un certain nombre de conséquences, que nous n'aborderons pas ici, mais qui feront l'objet d'études ultérieures.

(1) Cf. Butzer, Environment and Archeology, p. 449-453; H. Faure, Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique, in Histoire

Générale de l'Afrique, Unesco, 1980, p. 422 et 425.